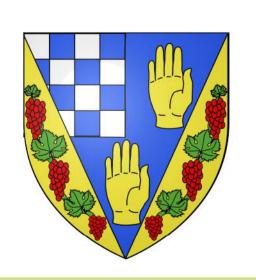
# Ville de Thorigny sur Marne

## Concours d'idées pour l'aménagement du centre ville





Principe d'emmarchements et gradins permettant de gérer les différences de niveau sur une place.



Ambiance imaginée pour la rue Cornilliot

#### STRATEGIE VEGETALE Un des facteurs qui participe à la qualité

des opérations d'aménagement et qui est un élément fondamental et structurant de leur paysage est le végétal. Le choix des végétaux structure les espaces, leur donner une identité. Le palette végétale proposée est à la fois attractive et peu exigeante en soins. En effet, elle fait l'objet d'un travail de composition permettant à la fois richesse et entretien limité.







LES RUCHES Un apiculteur assurera la production de miel issu des ruches du quartier, des journées informatives et pédagogiques sur le fonctionnement des abeilles. Les habitants pourraient y louer leur propre ruche pour produire eux mêmes leur miel, accompagné de l'apiculteur.



UNE FERME PEDAGOGIQUE Une ferme pédagogique pourrait être tenue par un habitant du quartier aimant les animaux et désireux de leur bien-être. Ceux-ci vivront dans une parcelle close mais ouverte aux publics. Les poules, chèvres et petits animaux créeront une attraction ludique pour les enfants. Ils pourront par exemple s'y retrouver les week-ends autour d'après-midi pédagogiques sur le thème de la forme et la nature.



LES JARDINS POTAGERS Ils seront confiés aux habitants pour leur utilisation personnelle. Une des parcelles pourra être gérée en partage avec une vocation pédagogique et expérimentale : initiation des écoliers au jardinage, bouturage, compostage, échange de semences.



# Secteur (A)



La gare routière à l'angle de la rue Poincaré et de la rue Cornilliot sera ainsi idéalement placée, très proche de la gare SNCF ce qui évitera une rupture de charge trop importante des voyageurs (la rupture de charge est dans le domaine des transports, l'étape durant laquelle des passagers transportés par un premier véhicule sont transférés dans un second.)

Cette gare permettra de plus le retournement des bus devant faire demi-tour. L'entrée dans le coeur de ville de Thorigny est désormais bien marqué par une arche de bienvenue





### Secteur



Ce vaste secteur est l'occasion d'y installer des logements et bureaux qui auront de très belles vues sur la Marne. L'importante déclivité du terrain permettra à des parkings couverts d'être s'installés directement sous les constructions nouvelles ce qui sera très pratique à l'usage. (cf coupe BB')

Plus au nord, une résidence avec un grand jardin accueillant des personnes âgées pourra être implantée. Cette résidence sera entourée d'un beau jardin où il sera agréable de se promener. L'ensemble sera proche du centre-ville et de ses commodités.



### Secteur (C)



Nous vous proposons de construire le long de la rue Cornilliot un bâti continu pour que la rue ait la silhouette normale, habituelle d'une voie urbaine. (cf coupe ci-jointe) Le nouvel aménagement apportera aux thorigniens des commerces et services accessibles depuis la rue, des logements dans les étages, le recouvrement des parkings aujourd'hui à l'air libre de la résidence des tours. La rue Cornilliot deviendra alors une belle rue animée et plantée d'arbres.

Pour maximiser l'activité des commerces et donc de la rue, l'allée du parc est supprimée afin que les gens venant de la gare SNCF et allant vers le centreville, soit inciter à passer par la rue Cornilliot afin d'utiliser pleinement les commerces.

Un parc sera créé, conçu comme un jardin romantique. Pour un usage tranquille pour tous, ce parc est clos avec des horaires d'ouverture. Dans la partie basse du parc, des jardins familiaux pourront être aménagés pour donner un jardin aux habitants du quartier qui n'en ont pas.



La reconnexion entre le bâti de la résidence de la Sablière et le reste du centre-ville

Les tours sont traitées maintenant comme des résidences. Elles sont dans un jardin fermé. Celui-ci est en lien direct avec la rue Cornilliot et le reste du centre-ville. On n'accède aux tours que par un seul accès avec un portail. Les appartements ont leurs places de parking conservées sous le bati créé le long de la rue Cornilliot. Les tours ne sont plus visibles depuis la rue qu'en second plan, ce qui permet de retrouver une ambiance de village à Thorigny.

### Secteur (D)



Nous vous proposons de créer une grande place de ville homogène en y supprimant les aménagements disparates construits au fil du temps qui n'ont plus de cohérence globale.

De la sorte les édifices publics présents (mairie, centre communal d'action social, centre culturel, église, etc.) seront visuellement rassemblés sur une seule place, ce qui en facilitera la lecture et l'accessibilité. Chaque bâtiment public aura son parvis.

Un jardin d'agrément devant la mairie reçoit des plants de vignes en souvenir de cette agriculture autrefois importante à Thorigny. Une zone de marché plus grande que celle d'aujourd'hui est prévue. Un miroir d'eau où les enfants joueront en été, égaie et rafraîchit le

Depuis la nouvelle place de la mairie, un axe fort relie désormais au coeur de ville le nouvel écoquartier implanté le long de la Marne. Un passerelle piétonne et un passage voiture souterrain traversant la voie SNCF relient ce nouveau quartier au centre-ville, ce qui désenclave l'écoquartier et le tourne résolument vers Thorigny



# Secteur (E)

Pour bien délimiter la place de la mairie créée, un front bâti en limite de la rue Gambetta dessinera maintenant une silhouette de rue familière, tout en apportant de nouveaux logements et commerces qui amélioreront l'animation du secteur.



### Secteur (F)

La rue Gambetta sera légèrement déviée afin de passer devant les cafés et commerces ce qui les rendra accessibles plus facilement depuis la route. Tous les parkings déjà présents seront conservés.

En écartant un peu la rue Gambetta de l'église St Martin, cette dernière bénéficiera d'un espace autour d'elle plus important qui la mettra plus en valeur et la rendra plus agréable à fréquenter. L'église et le centre culturel ont désormais chacun un parvis digne d'eux. La

circulation automobile est ralentie à cet endroit pour permettre un usage



La préservation des caractéristiques « village » du bâti autour de la place Leclerc

Le vieux "Village" présente les caractéristiques plus ou moins affirmées suivantes : continuité des alignements bâtis en périphérie des îlots, respect des espaces semi-publics permettant une transition entre la rue (espaces publics) et le logement (espace privé). Les implantations nouvelles suivront ces caractéristiques, permettant de ceinturer la périphérie (constructions homogènes implantées à l'alignement du construit existant, hauteur limitée s'insérant dans l'épannelage de l'îlot, transition espaces privés/publics par la création de cours intérieures).